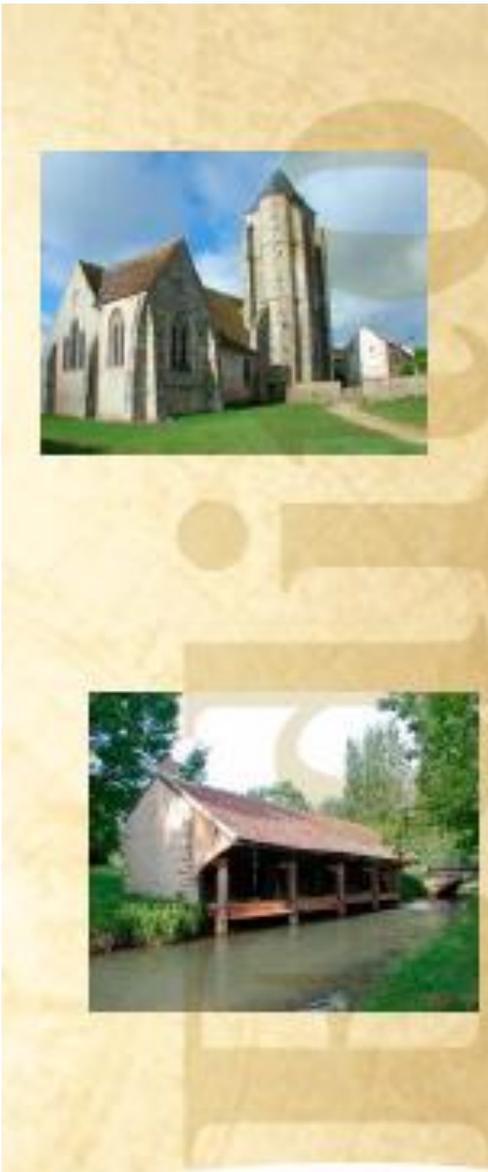




# Dormelles en héritage

Bulletin d'information N° 48  
2023

## Edito



Notre Assemblée Générale s'est tenue le samedi 3 décembre 2022. Vous m'avez fait l'honneur de me confier la présidence de l'ASPHD à la suite de Marc Dekindt. Dans le nom de l'association, il y a : « patrimoine ». Le patrimoine renvoie à l'idée de filiation. Sur l'un des vitraux de Chartres, quatre prophètes de l'Ancien Testament portent, sur leurs épaules, les Évangélistes. Certains me portent sur leurs épaules. Je pense à Jean Dumonthier qui a créé cette association, à Lydia Lomet, ma maman, qui l'a continuée et à Marc Dekindt qui a beaucoup œuvré, y compris durant le COVID.

Une exposition de peinture a eu lieu les 8 et 9 Avril. Nous avons choisi d'exposer trois artistes dormellois : Katy Peureau, Léo Duprat et Francis Hauser.

Vous êtes venus nombreux le 27 mai à la visite de la chapelle de Fourches, vestige d'une ancienne commanderie de Templiers. Cette visite, d'environ 1h30, fut commentée par Claude-Clément Perrot et Katy Peureau, respectivement président et vice-présidente du Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques (CRDMA) de Saint-Mammès.

Monsieur Simonin nous a présenté le 2 juin les découvertes faites sur la commune de Dormelles au Bois Piget, conservées au Musée archéologique de Nemours.

Après le réaménagement du chœur de l'église, nous avons comme projet la restauration des croix de chemins dans notre village ; croix présentes sur d'anciens cadastres. La croix Saint-Martin au carrefour des rues de Villemaréchal et des Vignes Basses, a été réimplantée. L'inauguration a eu lieu le 17 juin. Nous en avons trois autres en préparation.

L'autel moderne de notre église a été donné à l'église de Vaux-sur-Lunain. L'ancien est maintenant totalement restauré.

Les travaux considérables concernant l'église et son clocher sont du domaine de la mairie et de la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (DRAC). Nous avons aussi été présents à la brocante le 10 septembre et aux journées du patrimoine le 16 septembre. La causerie nature sur les oiseaux le 8 octobre, a eu un franc succès.

Je souhaite vous voir nombreux, vous et vos amis, à notre assemblée générale le samedi 2 décembre à 10h dans la salle des fêtes de Dormelles. Notre association vit, outre la subvention de la mairie, grâce aux cotisations de ses membres et vous trouverez, à l'accueil, toutes les informations sur la façon de nous rejoindre.

Passez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pascal Lomet, *Président de l'ASPHD*

## Exposition de peinture des 8 et 9 avril 2023

---

Merci à celles et ceux qui ont participé à notre exposition de peinture des 8 et 9 avril pour le week-end Pascal, aussi bien comme visiteurs que comme acteurs de la manifestation : accueil, installation puis rangement des panneaux dans la salle des fêtes de Dormelles.

Dressés sur trois secteurs, un par exposant, les visiteurs ont eu la possibilité d'admirer des œuvres sur le thème du paysage. Pierre Duprat exposait les gouaches et dessins de son père Léo Duprat sur le côté gauche de la salle, Chantal Hauser, les aquarelles de son mari Francis qui sont autant de souvenirs de voyages en fond de salle et Katy Peureau ses propres œuvres, sur la partie droite de la salle.

Munis d'un livret de présentation des artistes retraçant leur formation artistique et professionnelle, ainsi que de la liste des œuvres, 140 personnes et quelques enfants sont entrés pour admirer les tableaux ; peu le samedi matin, 66 le samedi après-midi et au vernissage, tous les autres bien répartis sur la journée du dimanche. Pascal Lomet, président de l'ASPHD a pris la parole pour présenter les exposants et rappeler le rôle de l'ASPHD créée en 1972.

Nombre d'entre eux nous ont laissé de jolis mots sur le livre d'or.

Nous avons été agréablement surpris par la représentation des dormellois et flagyens, ainsi que des aidants dans l'organisation de ce week-end.

À cette occasion, l'ASPHD a reçu un don et quatre nouvelles adhésions.

Chantal Hauser, Katy Peureau, Marc Dekindt et Pascal Lomet



## Brocante

---

Le dimanche 10 septembre, par une chaleur torride, l'ASPHD a tenu son stand au vide grenier.



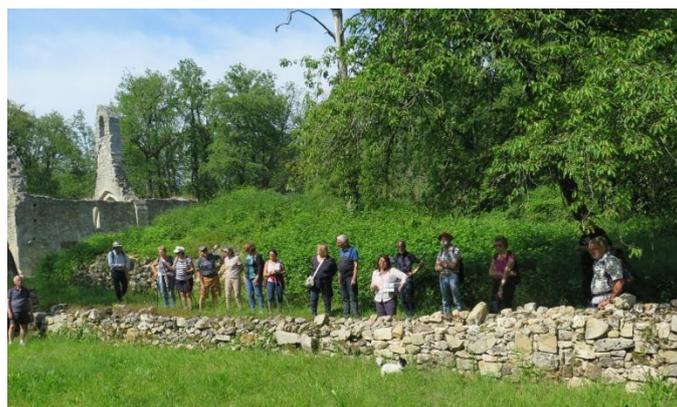
## Visite du site de Fourches

Ce samedi 27 mai 2023, nous avons proposé de découvrir les vestiges de l'ancienne commanderie des templiers de Fourches sur la commune du Vaudoué. Vingt et une personnes sont venues assister à une visite commentée par Claude-Clément Perrot et Katy Peureau, respectivement président et vice-présidente du Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques (CRDMA) de Saint-Mammès.



Le site de Fourches, dans son écrin de verdure, apparaît comme le plus romantique de la forêt de Fontainebleau. Sa chapelle du XIIe siècle, sauvée par le CRDMA en 1973, constitue le seul exemple d'oratoire templier encore en élévation dans le Sud Seine-et-Marne. Les fouilles archéologiques, menées par les bénévoles, ont permis la mise au jour de bâtiments divers (caves, latrines, prison...) et de céramiques médiévales, telles qu'un pichet à pâte rouge et une tasse polylobée glaçurée verte et jaune, présentées, ce jour, au public admiratif. En fin de visite, un chapeau a permis de recueillir les dons des visiteurs qui serviront intégralement à la restauration de la chapelle.

Katy Peureau



## Découverte au Bois Piget

---

C'est grâce à la perspicacité de notre ami et adhérent Gilles Derosin, qui entretenait un de ses champs en janvier 2020, que la découverte d'un vase l'intrigua. Grâce au bon réflexe de Sabrina, son épouse, qui prévint aussitôt la direction du Musée de Préhistoire Île de France à Nemours. Daniel Simonin aidé de quelques « chercheurs » expérimentés commencèrent à fouiller et gratter le sol sur une surface bien délimitée. Marc Dekindt, alors président également prévenu, a suivi cette surprenante découverte.

Grâce à ces passionnés, vendredi 2 juin 2023, nous avons eu droit à une conférence présentée par Daniel Simonin sur les découvertes. Une trentaine de personnes très intéressées y assistèrent.

Je le remercie vivement, ainsi que Gilles et Sabrina Derosin pour ce qui s'en est suivi de leur découverte au bois Piget.

Pour notre bulletin, Daniel Simonin responsable du musée nous a écrit également le texte descriptif ci-après.

Marc Dekindt



## Archéologie Dormelles

---

Une découverte fortuite effectuée en janvier 2020 sur la commune de Dormelles a révélé l'existence d'un dépôt d'objets de bronze de l'âge du Bronze, contenu dans une céramique décorée. Le vase avait été écrêté anciennement par les labours mais la partie subsistant en place a pu être prélevée pour être fouillée en laboratoire. Il s'agit d'un dépôt relevant de la première partie de la période dite du Bronze final. On peut le situer chronologiquement autour de 1150 avant J.-C.

C'est ce qu'un heureux hasard a permis de découvrir sur le territoire de Dormelles. Ces objets ont été confiés à la terre vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. De tels dépôts sont connus pour l'âge du Bronze dans toute l'Europe. Il s'agissait selon toute vraisemblance d'offrandes faites aux dieux.

Ce dépôt contient de nombreux objets, pour la plupart très fragmentés intentionnellement. Cette fragmentation volontaire, fréquemment observée dans ce type de dépôt, évoque une pratique culturelle consistant à sacrifier une partie de la production métallique sous forme d'offrandes faites aux dieux. Cette découverte revêt une grande importance à plus d'un titre. Rares sont en effet les dépôts qui permettent des observations *in situ*, la plupart ayant été découverts anciennement et/ou dans des conditions qui ne permettent pas de connaître les détails de leur organisation. Rare sur les habitats, pas toujours présent dans les tombes, le mobilier métallique – armes, outils, parures, accessoires vestimentaires – figurant dans ces dépôts apporte une multitude d'informations sur les sociétés de l'âge du Bronze dont l'histoire se révèle étonnamment riche et complexe.

La variété des objets apporte de précieuses informations sur les objets alors en usage. La forme et le décor de la céramique contenant les objets permettent une attribution chronologique et

culturelle précise pour les multiples épingles présentes dans le dépôt de bronzes de Villethierry (présenté au musée de Sens).

Elle témoigne enfin de l'exploitation du sol dans cette région du Gâtinais par des communautés d'agriculteurs sans doute assez nombreuses (le dépôt contient plus d'une centaine de fragments de faucilles et une faucille entière).

La découverte est récente et l'opération archéologique, visant à observer plus précisément le contexte dans lequel s'inscrit le dépôt, n'est pas terminée.

Daniel Simonin



## Autels

Depuis le réaménagement du chœur de l'église de Dormelles, l'autel moderne, par l'intermédiaire de monsieur Roger Bothier, a été donné à l'église de Vaux-sur-Lunain.

La restauration de l'ancien autel, remis en place l'année dernière par Luc Barré, est maintenant terminée grâce à monsieur Patrice Vilaplana de Dormelles.



## Inauguration de la croix Saint-Martin

Le 17 juin à 10 heures, une cinquantaine de personnes sont venues à l'inauguration d'une croix de chemin : la croix Saint-Martin. Monsieur le Maire, Francis Largillière et deux conseillers municipaux étaient présents.

L'accueil de cette manifestation s'est déroulé à l'intérieur de l'église Saint-Martin où nous avons pu admirer le groupe sculpté représentant « La Charité de Saint-Martin » et son histoire décrite par Katy Peureau. Un plan de Dormelles, sur lequel ont été localisées les croix en place et celles disparues, a été présenté au public.

Ensuite, devant la croix, remise à son emplacement d'origine, repéré grâce à l'ancien cadastre napoléonien, scellée sur un socle réalisé par Jean Garnier, le public s'est montré très attentif aux explications de Katy Peureau sur ce savoir-faire des artisans locaux et ce patrimoine vernaculaire de notre village.

L'année prochaine, nous envisageons de remettre une ou deux autres croix de chemin.

Pascal LOMET



## La remise en place de la croix Saint-Martin disparue

---

Les croix de nos villages, souvent nommées « calvaires » ou encore « croix de chemin » sont autant de petits monuments du patrimoine vernaculaire. De pierre, de bois, de fer ou de fonte, leur production relève d'un artisanat d'art, illustrant une diversité de techniques de fabrication, de savoir-faire et de mises en œuvre. Leur aspect fait preuve d'une variation artistique, allant de la forme la plus simple et la plus symbolique, à une image plus élaborée, révélant une véritable recherche iconographique. Des plus anciennes conservées dans notre région (datant de l'époque médiévale) aux plus récentes (datant du XIX<sup>e</sup> siècle), elles ponctuent, dans une destination propre à chacune, les paysages de nos campagnes.

Certaines croix, dégradées par le temps ou la bêtise humaine, ont fait l'objet de réparations, voire, de restaurations ; d'autres, disparues, ont été redressées sur leur socle originel, comme cela a été fait, notamment, à Flagy.

Sur le territoire de la commune de Dormelles, quatre croix disparues sont mentionnées sur des plans anciens. Sur la base de cette redécouverte, nous avons proposé à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Historique de Dormelles (ASPHD), qui paraissait légitimement désignée pour cette opération, de remettre en place les croix oubliées, sur leur emplacement historique. C'est ainsi qu'une première intervention a eu lieu au carrefour de la rue des Vignes Basses, où se trouvait, autrefois, une croix dédiée à Martin de Tours, patron de l'église de Dormelles et de notre village.

### Redécouverte de l'emplacement de la croix Saint-Martin

Le lieu d'implantation de cette croix a été remis au jour grâce au cadastre napoléonien de 1824 qui indique sa position au carrefour de la rue des Vignes Basses, de la Route de Villemaréchal et du chemin de la croix Sainte-Anne, dénommé aujourd'hui « allée des Noyers ».



Cadastre général parcellaire « napoléonien » (1824-1926), extrait du tableau d'assemblage,  
Archives départementales de Seine-et-Marne

L'emplacement choisi pour élever cette croix, la désigne comme un indicateur de lieu marquant, notamment, l'entrée méridionale du village et donc l'une de ses limites topographiques. Sa dédicace à saint Martin apparaît comme un écho à celle de l'église de Dormelles. Rappelons que la vie de Martin de Tours est connue grâce au chroniqueur Sulpice-Sévère. Ce dernier, engagé dans l'armée impériale avant de devenir officier dans la cavalerie romaine, fut attiré par la foi chrétienne

et reçut le baptême à l'âge de 18 ans. De ce jour, il aurait cessé tout combat pour se consacrer à la prédication et à l'évangélisation des populations habitant la vallée de la Loire, puis la Gaule<sup>1</sup>. Saint Martin, fêté le 11 novembre passe pour être le protecteur des cavaliers et des mendiants ; il est aussi connu comme le patron des viticulteurs, corporation autrefois bien représentée sur les terres de Dormelles.

### L'opération de restitution de la croix Saint-Martin

Une croix en fonte, scellée sur une base en pierre, était encore visible, il y a une vingtaine d'années<sup>2</sup>, à l'emplacement indiqué sur le cadastre napoléonien. Une prospection de terrain, menée par des membres de l'ASPHD, n'a pas permis de retrouver sa base. Il a donc été décidé de reconstituer un calvaire, sur l'emplacement historique de l'ancien, afin de perpétuer l'histoire du lieu et de restituer le patrimoine disparu, avant que la mémoire collective ne l'oublie définitivement.

Pour l'érection du nouveau calvaire et, dans le but de mener une double action en faveur du patrimoine de Dormelles, une croix de fer forgé, abandonnée depuis fort longtemps contre l'un des murs du cimetière et, dont l'état de dégradation était déjà amorcé, a été récupérée et réutilisée. Ainsi, le patrimoine est conservé, restauré et transmis ; sa mémoire est perpétuée et sa beauté profite à tous.

L'objet a été remis en état par des membres de l'association. Il consiste en une croix latine de section carrée, pourvue de crossettes dans les écoinçons et ornée de quatre fers de cœurs<sup>3</sup>. La croix a perdu, aux extrémités de la traverse et de la hampe, ses ornements d'origine (palmettes ? boules ?). Ignorant la forme de ces motifs et, par souci de préserver l'authenticité de l'œuvre, la restauration s'est arrêtée avant d'inventer toute création hypothétique.



La croix avant restauration



La mention : « F.P.M » suivie des initiales « E.P.D »



La croix après restauration

La « nouvelle croix » est marquée du millésime de 1863, ce qui permet de situer la fabrication de l'objet dans le temps. Elle porte, en outre, la mention : « F.P.M » correspondant à l'abréviation de : « fait par moi ». Ces trois lettres, séparées par des points, sont encore bien lisibles sur la hampe de la croix. Plus loin, les lettres : « E.P.D » gravées dans le fer, correspondent, selon toute vraisemblance, aux initiales des nom et prénom du maréchal-ferrant concepteur de l'œuvre.

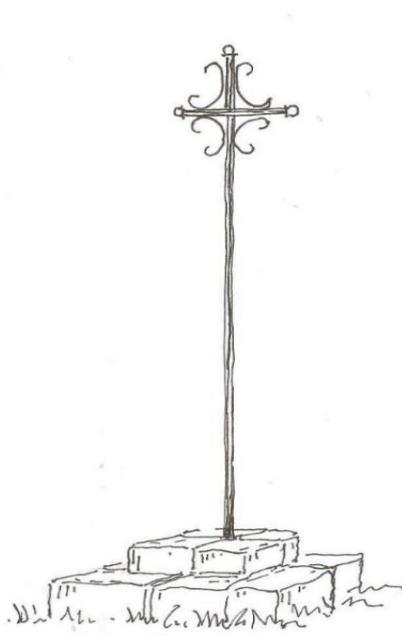
1 Sulpice-Sévère , *Vita sancti Martini*, 396-397

2 La croix en fonte, de belle allure aurait été volée, selon une information livrée par un habitant de Dormelles.

3 Le fer de cœur inférieur droit n'est pas d'origine, il s'agit d'une nouvelle création.

La consultation des recensements de population au XIX<sup>e</sup> siècle, conservés aux Archives départementales de Seine-et-Marne, a permis d'identifier un certain Alexandre Desbrelles, maréchal ferrant, établi rue du Pavé de Dormelles dès 1841, époux de Rosalie Mesureur, père de trois fils (Auguste ou Edme Auguste, Eloï Appollinaire et Stanislas) et d'une fille (Louise Rosalie). Les Desbrelles sont domiciliés rue du Pavé Saint-Gervais, jusqu'en 1881. L'un des membres de cette famille est, selon toute vraisemblance, le concepteur de la croix de fer forgé, choisie pour la remise en place du calvaire Saint-Martin.

La forme du nouveau socle a été retenue<sup>4</sup> sur la proposition de trois hypothèses de restitution basées sur des exemples locaux et inspirées de calvaires illustrés sur des enluminures médiévales.



Hypothèse de restitution retenue pour la nouvelle croix Saint-Martin (croquis : Katy Peureau)



Détail d'une enluminure d'un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle, illustrant l'Histoire du saint Graal (Ms. Français 117 - Paris, Bnf)



Détail d'une enluminure d'un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle, illustrant l'Histoire de Guiron le Courtois (Ms. Français 3477 - Paris, Bnf)



Le choix d'un emmarchement à deux degrés a servi de point de départ à la réalisation d'une structure constituée d'un soubassement maçonné, surmonté d'un bloc monolithe orné de moulures en doucine. Cet assemblage est dû aux soins de Jean Garnier, administrateur de l'ASPHD.

La nouvelle croix a été scellée en mai 2023 et inaugurée le samedi 17 juin suivant, ouvrant ainsi le chemin à un projet plus global de remise en place des croix disparues sur le territoire de la commune de Dormelles, et programmé dans un avenir proche.

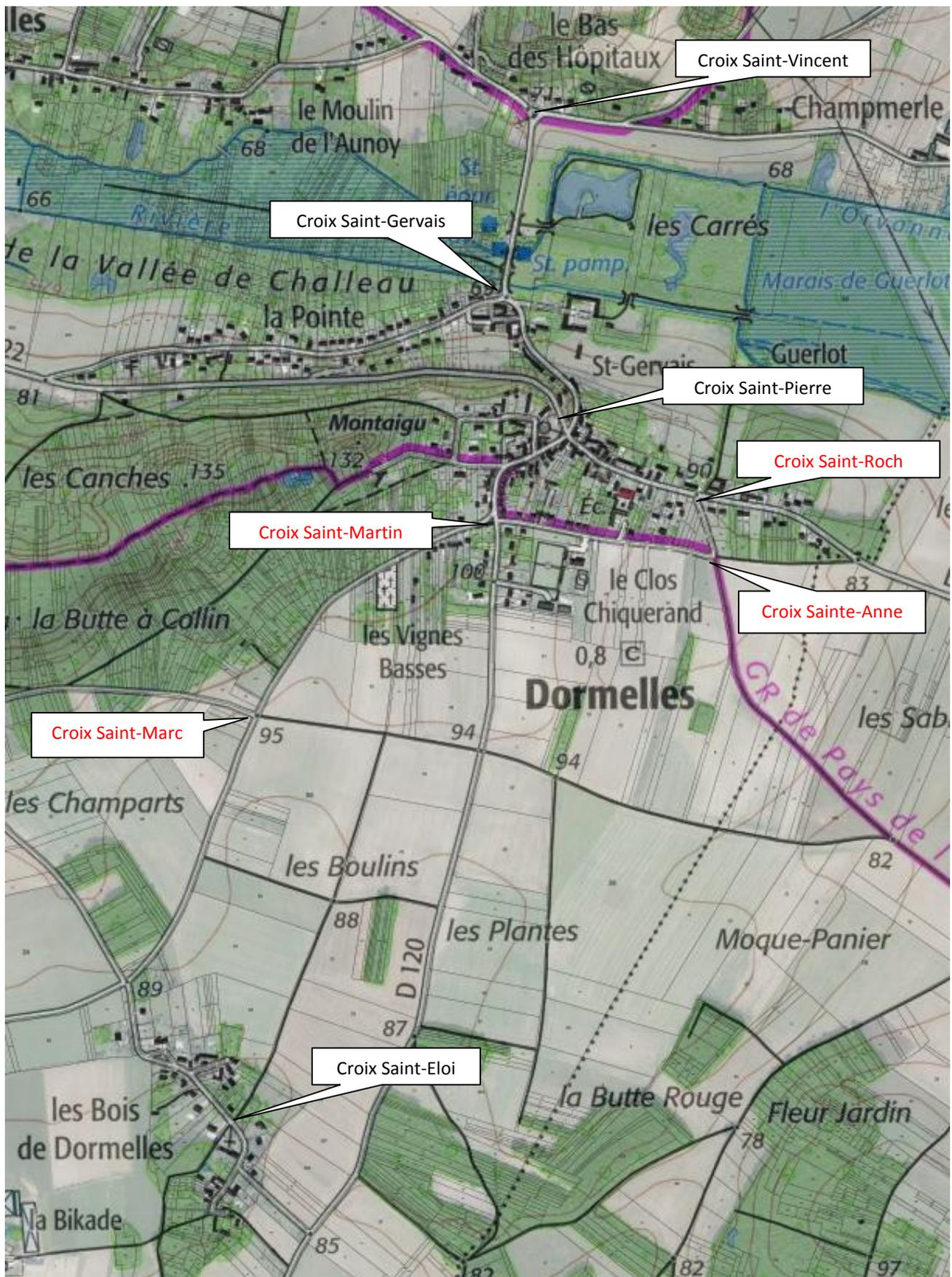
Katy Peureau

← La nouvelle croix en place

4 Cf. conseil d'administration de l'ASPHD.

# Localisation des croix de Dormelles

par Katy Peureau



Proposition de localisation des croix connues sur le territoire de la commune de Dormelles (sont indiquées en noir, les croix en place et, en rouge, les croix disparues, dont l'emplacement a été identifié).  
La croix Saint-Martin a été remise en place en mai 2023.

Nota bene : la croix Gautier, dont l'emplacement a été repéré dans la Vallée de Dormelles, ne figure pas sur cette carte.

## 40<sup>e</sup> édition des journées européennes du patrimoine "Patrimoine vivant" et du "Patrimoine du sport"

La promenade culturelle du samedi 16 septembre 2023, organisée par l'ASPHD, guidée par Pascal Lomet et commentée par Katy Peureau, à l'occasion de la 40<sup>e</sup> édition des journées européennes du patrimoine, s'est déroulée dans la plus grande convivialité.

S'appuyant sur le double thème du « Patrimoine vivant » et du "Patrimoine du sport", la promenade, de 5 km environ, a permis à la quarantaine de personnes présentes, de partir à la découverte du centre-bourg et de la vallée de Dormelles, en passant par les monuments historiques les plus emblématiques du village, tels que la ferme Saint-Gervais, le fort médiéval de Challeau et l'église paroissiale dédiée à Saint-Martin, tout en mentionnant les noms d'Anseau de Dormelles, de Guérin Le Groing, des Le Charron et de Louis Urbain Lefebvre de Caumartin, personnages incontournables du riche passé dormellois.

Cette année, les journées du patrimoine coïncidaient, avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de la convention sur le patrimoine culturel immatériel de l'Unesco ; une façon de valoriser les savoir-faire ancestraux, les cultes populaires et religieux, ainsi que les us et coutumes, par la présentation du bâti rural vernaculaire, mettant en œuvre la pierre de pays et l'utilisation de la brique, par la



présentation des œuvres d'art en fer forgé que constituent les croix de chemin, et par l'évocation de l'usage du lavoir communal ; autant d'exemples démontrant que le patrimoine est d'abord l'héritage d'un terroir.

Au vu du succès formidable remporté par ce parcours de sensibilisation au "Patrimoine vivant" de Dormelles, il fut proposé à l'assemblée présente, de renouveler l'aventure de la découverte de notre charmant village, dans une formule nouvelle, que l'ASPHD s'applique d'ores et déjà à organiser : une exploration du bourg à la lueur des lanternes...

Katy Peureau



## Les oiseaux et notre biodiversité

Ce 8 octobre dans la salle des fêtes, s'est tenue notre causerie nature ayant pour thème : « Les oiseaux et notre diversité ».

Programmée pour le 5 avril 2020, cette causerie a été reportée en raison du Covid. Ce fut rappelé par Marc Dekindt lors de son préambule à cette sympathique réunion, suivie par une cinquantaine de personnes intéressées par le sujet.

Avant de laisser la parole à Stéphanie Varizat, il fit le constat que lentement mais sûrement, notre biodiversité se dégrade et la population d'oiseaux diminue.

Ne pas sombrer dans le pessimisme, mais prendre conscience du phénomène et étudier comment, chacun à son niveau peut aider à sauvegarder, voire améliorer ce patrimoine naturel dont sa défense fait partie des buts de notre association.

Durant une heure et répondant aux nombreuses questions posées, madame Varizat nous fit un large exposé, sur les thèmes : en premier celui des définitions

La biodiversité : des milieux, des génétiques, des espèces, sont quantifiables.

La nature, notion subjective, chacun possède sa définition, n'est pas quantifiable.

La biodiversité locale avec ses bois, ses fleurs, ses plantes les insectes et les oiseaux.

Le bienfait des arbres nourriciers des insectes, qui nourrissent à leur tour les mésanges, les pinsons, les merles et tous les autres.

Les menaces sur notre biodiversité furent abordées, elles sont de natures différentes, les destructions par la progression de l'habitat, l'utilisation des produits phytosanitaires, les insectes venus d'autres pays, tel le frelon asiatique qui s'attaque à nos abeilles sauvages.

L'abattage des arbres morts ou vivants, qui sont à la fois nourriciers des insectes et nichoirs aux oiseaux.

Comment mieux protéger notre biodiversité ? Au jardin laisser un espace naturel pour restaurer la venue des plantes et fleurs locales, ne pas tondre la totalité de nos pelouses, là aussi en laissant des endroits en friche, les feuilles mortes, en tas, serviront en hiver d'abri pour (peut-être) un hérisson.

Les nichoirs (l'étonnant nichoir à chauve-souris), mangeoires, abreuvoirs, furent également abordés, leur différents modèles, la période d'implantation, les orientations ont fait l'objet de nombreuses questions, avec l'intérêt d'en avoir près de chez soi.

Ce fut indéniablement une après-midi riche d'informations et d'une prise de conscience de la dégradation de ce magnifique patrimoine.

Marc Dekindt



Une partie de l'assistance



Madame Stéphanie Varizat Conseillère biodiversité et sciences citoyennes  
Seine et marne environnement.

Association Civile sans but lucratif selon la Loi du 1er juillet 1901. Enregistrée à la Préfecture de Seine-et-Marne sous le n° W 774000741. Siège social : mairie de Dormelles. Siret : 479 600 157 00016

Document imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.